

Bulletin municipal



Doingt-Flamicourt

Juillet 2021



An fil de l'eau...

Numéro 52

Editorial



- ⇒ Le mot du maire
- ⇒ Le budget 2021 de votre commune
- ⇒ Les commissions
- ⇒ Renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP)
- ⇒ La qualité de l'eau
- ⇒ Les agents administratifs
- ⇒ Les écoles
- ⇒ En lien avec votre commune
- ⇒ Les travaux terminés et en cours
- ⇒ Les achats prévus en 2021
- ⇒ Les perspectives de travaux 2021-2022
- ⇒ Nettoyage citoyen
- ⇒ Les commémorations du 8 mai 1945
- ⇒ Les élections
- ⇒ Bien-vivre ensemble
- ⇒ Infos diverses
- ⇒ Hommage à André BAUDOIN
- ⇒ La tribune
- ⇒ Un peu d'histoire
- ⇒ Pour le plaisir
- ⇒ Pour la détente

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

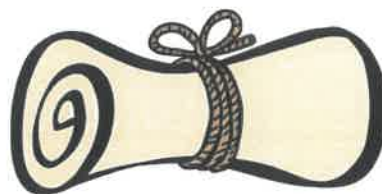
Directeur de la Publication : Romuald HELFRIED

Comité de rédaction : Nathalie DUFOUR, Alain LESAGE

Photocomposition : Mairie de DOINGT FLAMICOURT



Le mot du Maire



Chères habitantes, habitants de notre commune de DOINGT-FLAMICOURT, L'année 2021 est déjà bien entamée. Nos vies sont suspendues depuis maintenant plus d'une année, et de courts répit en espoirs naissants, tant bien que mal nous avons traversé les mois d'hiver. Nos Associations à l'arrêt, nos manifestations annulées, notre fonctionnement est chamboulé. Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Il semble aujourd'hui que l'on puisse raisonnablement espérer reprendre le cours normal de nos vies, grâce à notre vigilance collective et à l'accélération de la campagne de vaccination. En ces temps de confinement, l'accès aux séances du Conseil municipal s'est vu limité par les mesures de couvre-feu.

L'activité municipale, quant à elle, n'a évidemment pas connu de parenthèse.

2021 est la première année pleine de notre mandat.

L'intérêt général sera la boussole de votre équipe municipale et sa circulaire de campagne son fil conducteur.

Le budget de la commune est le premier levier qui permet de donner vie à nos projets.

Notre premier budget est un budget de transition tourné vers la mise en œuvre de notre projet en ligne avec les ambitions de la commune. Le principe, conformément à nos engagements, a été de ne pas faire évoluer le taux des propriétés bâties et non bâties.

Les chantiers de cette mandature sont importants et chacun devra s'investir.

Nous avons construit le budget 2021 selon les principes suivants:

- Maintenir la qualité des services rendus aux administrés.
- Ne pas augmenter les taux des taxes locales.
- Optimiser les dépenses de fonctionnement budgétisées afin de conserver une marge de manœuvre en matière d'autofinancement des dépenses d'investissements.
- Continuer la rénovation et réhabilitation des bâtiments communaux (principalement les écoles).
- Continuer l'entretien et la propreté de la commune.

La page travaux vous donnera un aperçu des réalisations 2021.

Pour 2022,

Vous connaissez notre engagement constant pour les questions de sécurité. Un ambitieux programme de voirie est programmé. La réfection des rues et des trottoirs est ce qui coûte le plus cher à une commune. Sécurisation des rues Joliot Curie à Flamicourt et Paul Gamant à Doingt. Aménagements des 2 cimetières, columbarium et création d'allée supplémentaire.

Enfin, l'application « PanneauPocket » compte déjà un grand nombre d'abonnés parmi la population. C'est pour nous tous un moyen simple, efficace et rapide de vous transmettre nos informations pratiques, voire importantes. Si ce n'est encore fait, abonnez-vous !

Je vous souhaite à tous un bel été et un retour à une vie normale.

Romuald Helfried

Restez prudents et respectez les règles sanitaires

Le Budget 2021 de votre commune

1463 habitants
au 1er janvier
2021

Avant le 15 avril, les communes ont l'obligation législative de voter le budget de l'année en cours. Celui-ci doit prendre en compte les dépenses et les recettes prévues par la commune.

Il s'élève à :

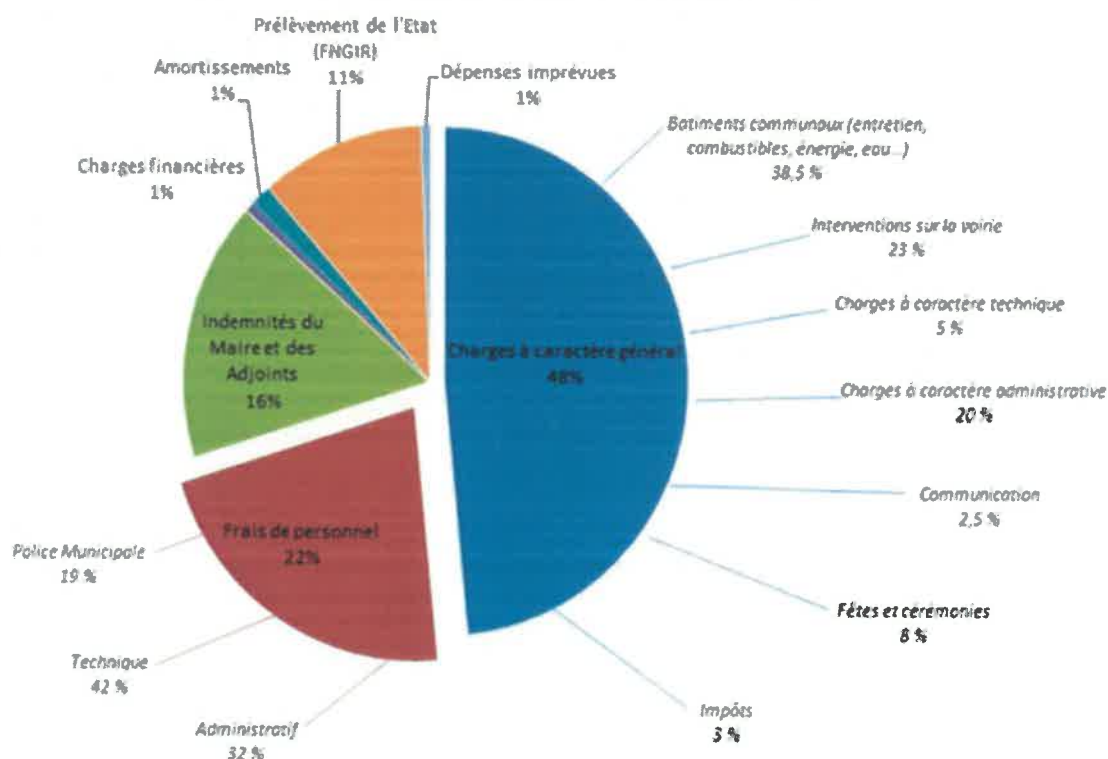
- ◇ **842 058,00 €** (déduction faite de l'excédent de clôture) pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses
- ◇ **620 220,00 €** pour la section d'investissement en recettes et dépenses

Auquel s'ajoutent les budgets annexes de l'Assainissement (6 150 246 €) et l'Eau (247 860 €)

Retrouvez les principaux éléments de ce budget en un coup d'œil.

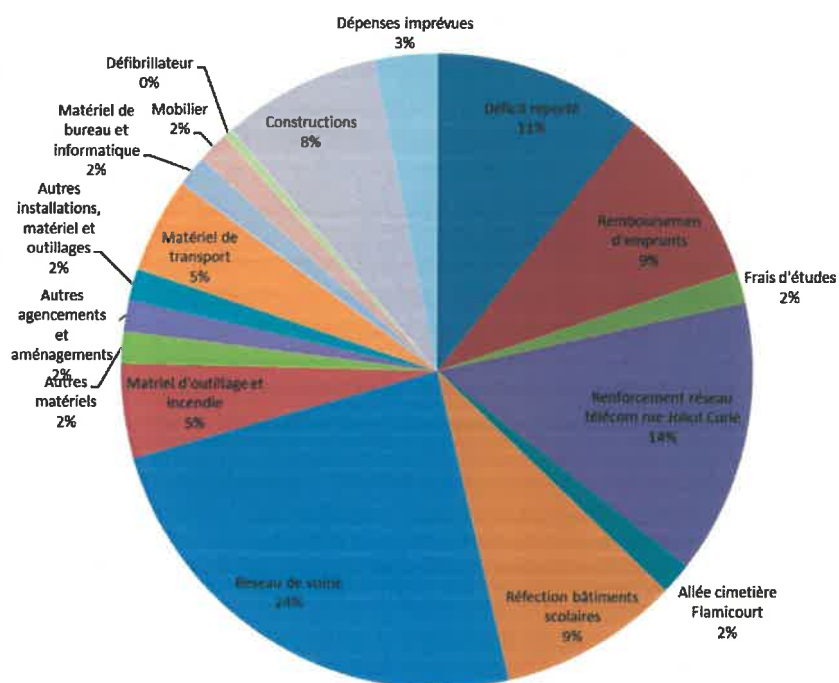
Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 527 K€, la répartition s'opère de la façon suivante :

Budget communal 2021 - Section de fonctionnement



Le budget communal d'investissement s'équilibre à hauteur de 620 K€, la répartition s'opère de la façon suivante :

Budget Communal 2021 Section Investissement



Voté au conseil municipal du 13 avril 2021, le Budget répond à une ambition affirmée de maintenir la qualité du service public communal, d'améliorer le cadre de vie et de poursuivre un programme d'investissements raisonnable. Cela passe par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, une bonne gestion patrimoniale ainsi qu'une recherche systématique et dynamique de subventions. Pour pouvoir investir, il faut forcément dégager des excédents entre nos recettes (impôts, services facturés, dotations de l'état, etc...) et nos charges de gestion courante (Personnel, frais de fonctionnement des équipements, remboursement des emprunts, etc...).

Le niveau de la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette de la commune, bien que suffisante, n'est pas élevée.

(La CAF correspond à l'excédent de produits de fonctionnement qui peut être utilisé pour rembourser des emprunts ou financer de nouveaux investissements).

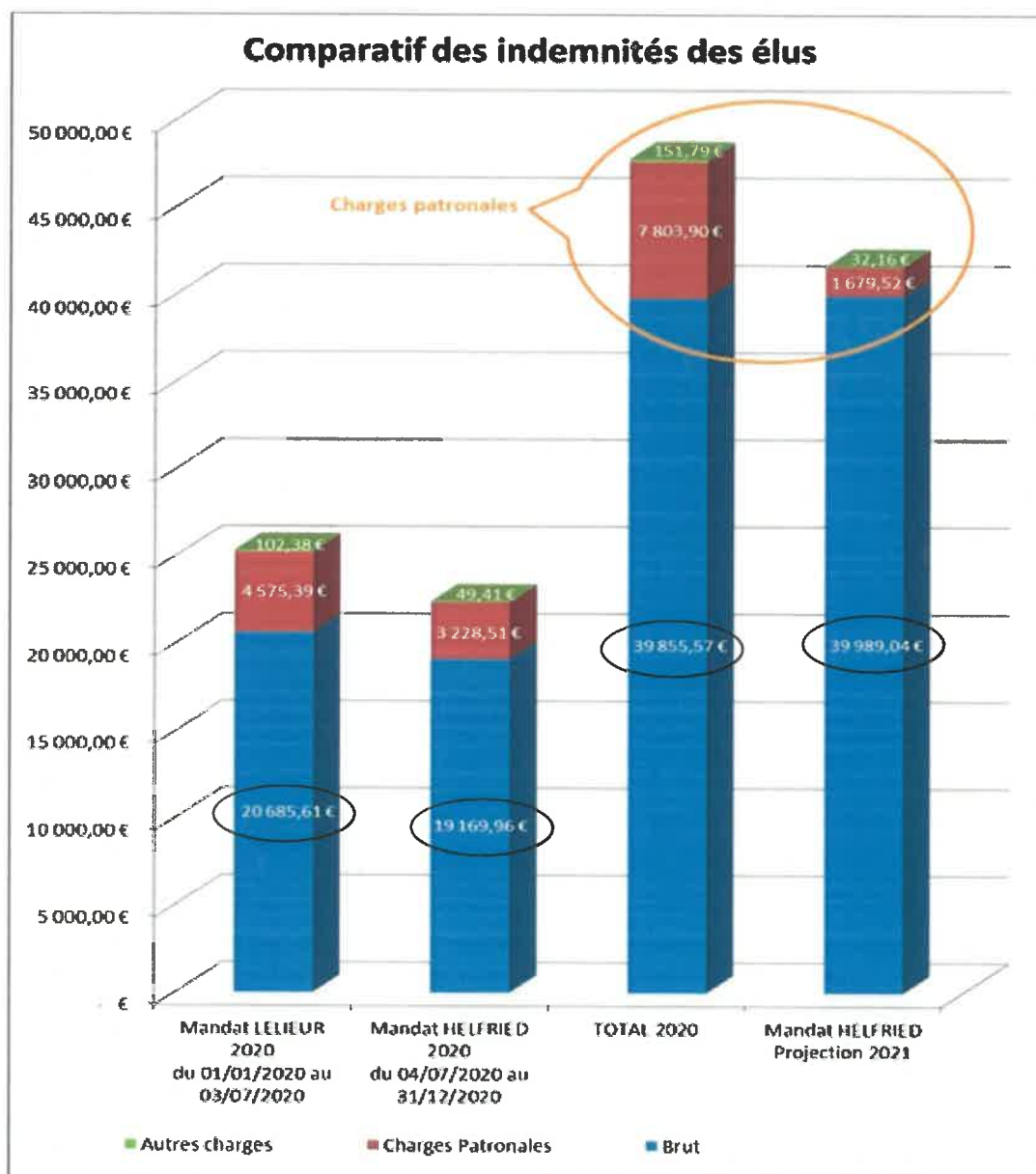
Elle est de 187 910,86 € l'équilibre demeure fragile, nous sommes pleinement impliqués pour que nous puissions optimiser nos dépenses surtout en ces temps difficiles.

A titre d'exemple, les indemnités du Maire ont été ramenées le 15 octobre 2020 à 43,70% de l'indice brut maximal contre 51,60% précédemment, dégagant un gain significatif de 6000 €, permettant la nomination de 3 conseillers délégués indemnisés à hauteur de 3,86% de l'indice brut autorisé, sans incidence sur le total net de la rubrique « indemnités des élus », le gain provenant des charges patronales.

- Régis BROHARD, délégué à l'encadrement des agents techniques

- Jocelyn PHILIBERT, délégué à l'assainissement et suivi des travaux

- Armand RIDON, délégué à la sécurité



Notre objectif cette année est de garder des marges de manœuvre afin de pouvoir mettre en œuvre notre projet politique à partir de 2022.

Une part conséquente des charges est consacrée au remboursement des emprunts.

En 2021, la commune remboursera :

- 56 801 € de capital (qui impacte la section d'investissement)
- 10 075 € d'intérêts (qui impacte la section de fonctionnement)

Soit un total de 66 876 €

Emprunt	Montant	Capital restant dû	Intérêts 2021	Capital 2021	Total échéance 2021
logement social - ferry	48 000	3 854,30	57,81	3 854,30	3 912,11
Logement social - poivre	30 000	2 408,97	36,13	2 408,97	2 445,10
Achat terrain l'Aérodrome	150 000	76 846,25	1 220,17	11 284,39	12 504,56
Travaux d'investissements divers	300 000	175 391,92	6 181,45	19 933,39	26 114,84
Travaux divers 2016	300 000	220 444,53	2 579,93	19 320,11	21 900,04
Total	828 000	478 945,97	10 075,49	56 801,16	66 876,65

REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Pour 80% des foyers fiscaux la taxe d'habitation est définitivement supprimée en 2020. Pour les 20% des ménages restants une diminution progressive de leur taxe sur la résidence principale s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

L'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.

Les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme.

Si votre RFR (Revenu de Référence Fiscal) de 2020 dépasse le plafond majoré correspondant à votre situation couple marié ou pacsé, etc.), vous aurez droit uniquement à l'exonération de 30 % exemple, (28 789 € pour un célibataire sans personne à charge, 46 267 € pour un couple sans enfant) et vous devrez payer 70 % de votre taxe d'habitation de 2021.

familial	Seuils RFR à ne pas dépasser	
	pour bénéficier de l'exonération de 100 %	pour bénéficier de l'exonération dégressive
1 part	27 761 €	27 761 € < RFR ≤ 28 789 €
1,5 part	35 986 €	35 986 € < RFR ≤ 37 528 €
2 parts	44 211 €	44 211 € < RFR ≤ 46 267 €
2,5 parts	50 380 €	50 380 € < RFR ≤ 52 436 €
3 parts	56 549 €	56 549 € < RFR ≤ 58 605 €
3,5 parts	62 718 €	62 718 € < RFR ≤ 64 774 €

Les commissions

Finances et impôts: 5 membres

M LESAGE, Mme BRATEK, M HEMMERLING, Mme DUFOUR, et M BOIZARD.

Travaux, aménagement, environnement, cadre de vie: 8 membres

M HEMMERLING, Mme CARRE, M PHILIBERT, Mme GOSSET, M BROHARD, Mme SABBE, M RIDON, M LELIEUR.

Communication, journal, site internet 8 membres

Mme DUFOUR, M LESAGE, Mme BRATEK, M RIDON, Mme GOSSET, M HEMMERLING, M BROHARD, Mme GUITTET, sont proclamés membres de la commission Communication, journal, site internet.

Animation, culture, affaires sociales: 6 membres

MME BRATEK, M BROHARD, Mme DUFOUR, Mme PENNEL, Mme GOSSET, Mme GUITTET.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

- délégués titulaires :

M HEMMERLING Frédéric

M PHILIBERT Jocelyn

M LESAGE Alain

-délégués suppléants:

M BROHARD Régis

Mme DUFOUR Nathalie

M BOIZARD Hubert

DÉSIGNATION DES DÉLEGUÉS POUR SIÉGER AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE DOINGT-FLAMICOURT-MESNIL BRUNTEL

Mme DUFOUR Nathalie et M HELFRIED Romuald,

Les suppléants sont:

Mme PENNEL Anne-Sophie

Mme GOSSET Suzanne

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Mme CARRE Chantal

Mme BRATEK Marie-Noëlle

M BROHARD Régis

M RIDON Armand

En plus de leur mandat municipal, les élus sont présents et engagés au sein de la Communauté de Communes de Haute Somme. Des commissions (nommées ci-dessous) leurs permettent de travailler sur des projets communautaires associés aux 60 communes du territoire:

Mme Marie-Noëlle BRATEK, Maire Adjointe - M Francis LELIEUR.

M Alain LESAGE, Conseiller Communautaire à la C.C.H.S, Maire Adjoint à la commune et membre:

- Bureau C.C.H.S.

- Commission Développement touristique

- Comité de Direction de l'Office de Tourisme

- Commission Attribution des logements communautaires

- Commission Communication Culture Evénementiel

- Commission Développement Economique

- Commission Finances

- Conseil Départemental de la Somme: Commission d'examen des dossiers

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL «PLUI»

Comité de Suivi Romuald HELFRIED Maire de DOINGT-FLAMICOURT

Renouvellement de la Délégation du Service Public de l'eau potable (DSP)

La commune s'apprête à lancer un nouvel appel d'offre pour assurer le service public d'eau potable à Doingt Flamicourt.

Réunis en conseil municipal le 21 janvier 2021, les élus de la commune de Doingt Flamicourt ont choisi de relancer à l'unanimité la délégation de service eau potable.

Pour mémoire le marché « Eau » arrive à son échéance en fin décembre 2021.

Lors de ce même conseil, le 1er adjoint, Frédéric HEMMERLING était chargé de présenter aux élus les différents modes de gestion possibles.

La gestion en régie, dite gestion directe.

C'est la commune qui gère elle-même le service de l'eau avec ses propres moyens. Elle assure les différents investissements requis et les relations avec les usagers.

Dans notre cas nous ne disposons pas des ressources pour assurer la gestion du service de l'eau, pas de moyens matériels et d'outil de facturation.

La DSP (Délégation de Service public)

La commune confie tout ou partie du service à un intervenant extérieur. La délégation est encadrée par un contrat qui court plusieurs années, et définit les engagements réciproques entre la collectivité et l'opérateur, ainsi que les modalités de rémunération de celui-ci. C'est le choix que nous faisons depuis maintenant plusieurs années.

La DSP est le mode de gestion qui a été retenu par l'assemblée délibérante.

Les élus ont décidé également lors du dernier conseil de mettre en place la commission de Délégation de Service Public dite « commission sapin » composée du Maire , F. Hemmerling, A. Lesage et H. Boizard. Son rôle est :

- D'examiner les candidatures
- De dresser la liste des candidats admis à présenter une offre
- D'ouvrir les offres et d'émettre un avis

Une consultation a été lancée en parallèle de manière à retenir l'AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage), dont la mission sera de nous accompagner dans la rédaction des pièces du marché public, et dans l'analyse des offres.

La commune a fait le choix de relancer la DSP pour une durée de 5 ans de façon à être calée avec les nouvelles obligations liées au transfert de compétence loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire) qui prévoit le transfert « eau et assainissement » aux communautés d'agglomération au 1er janvier 2021 et aux communautés de communes au plus tard au 1er janvier 2026.

Ce marché public de gestion de l'eau potable sera sans doute le dernier lancé par notre commune.

Les élus de la commission font en sorte que cette nouvelle consultation apporte pour nos usagers de l'eau un service de qualité et un meilleur tarif.

La qualité de l'eau



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE
 Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



DOINGT FLAMICOURT

Amiens, le 6 avril 2021

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT
 MAIRIE

80200 DOINGT-FLAMICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00111605		mardi 23 mars 2021 à 14h44
Unité de gestion	0249	DOINGT FLAMICOURT	par : 2VD
Installation	UDI 000311	DOINGT FLAMICOURT UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	P 000000373	DOINGT	Commune : DOINGT
Localisation exacte	4 PLACE DES TILLEULS 80200 DOINGT MITIGEUR CUISINE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	8 °C				25,00
Température de mesure du pH	8 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	655 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,08 mg(Cl ₂)/l				
Chlore total	0,11 mg(Cl ₂)/l				

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE
 Type d'analyse : D1DIV Code SISE de l'analyse : 00111710 Référence laboratoire : H_CS21.1845.1

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(PT)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,30 NFU				2,00
DIVERS MINERAUX					
Perchlorate	9,2 µg/L				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00111605)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Par ailleurs, l'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Préfecture et par délégation,
 L'ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Les agents administratif



Sidonie DUCLAUX

« Maman de 2 petites filles et originaire de Péronne, je suis secrétaire de Mairie à Doingt-Flamicourt depuis 15 ans. J'ai succédé à Madame LAIDAIN qui m'a formée à ce métier très riche et varié.

Ayant habité pendant 9 ans, je connais bien la commune et ses habitants avec lesquels j'apprécie beaucoup les contacts, discrète, je suis à l'écoute tout en sachant garder le secret professionnel.

La polyvalence de mon métier me plaît beaucoup car le travail peut être très différent d'une journée à l'autre. On ne s'ennuie jamais et on touche à tout : l'état-civil, l'urbanisme, les finances, la gestion des ressources humaines, les élections,... C'est un métier enrichissant, épanouissant et motivant qui demande de se former continuellement pour s'adapter aux évolutions réglementaires constantes.

Je suis également la secrétaire du SISCO depuis 2013.; d'autant plus impliquée que ma fille Victoria est scolarisée au sein du RPI géré par le SISCO et ma deuxième fille Enora le sera en septembre prochain. »

Thierry BOST

« Exerger la profession de secrétaire de mairie, c'est accepter d'être confronté à des tâches diverses et variées au quotidien. Généraliste, c'est le terme qui nous définit le mieux parmi la petite centaine de professions répertoriées dans la fonction publique territoriale.

En dehors de cette parenthèse technique, discrétion et neutralité sont les principales qualités requises pour mener notre tâche au service des administrés. »



Malheureusement, avec la situation sanitaire actuelle, nous n'avons pu fêter son départ comme nous aurions aimé le faire.

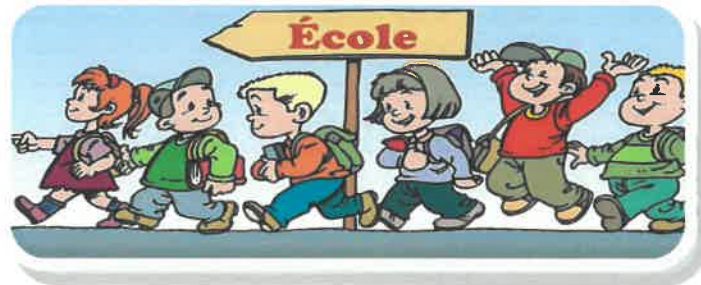
Eric CAILLE est parti en retraite depuis le 01 Juin 2020. Durant pratiquement 37 ans il a œuvré pour la commune.

Soulignons qu'il est récipiendaire de la médaille du travail 35 ans.

Le conseil municipal a bien conscience que ces médailles récompensent dix, vingt, voire quarante années de travail, pour les plus anciens d'entre vous. Ces années nous démontrent l'importance

de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun d'entre nous.

Nous le remercions pour ses services apportés à notre collectivité et lui souhaitons une retraite bien méritée auprès de ses proches.



En début d'année, nous avons accueilli Sophie MOREL. Elle exerce en tant qu'ATSEM aux côtés de Gaëlle BROHARD. Bienvenue SOPHIE !!



La garderie s'est dotée de nouveaux jouets ainsi que d'une bibliothèque.

Nous faisons un appel aux dons afin d'enrichir la collection...

Merci de votre générosité!



En partenariat avec le conseil départemental, la fédération de pêche de la Somme et la ville de Péronne, les élèves de la classe de Caroline CHOQUET ont participé au festival de l'arbre. L'objectif étant de réaménager les berges pour développer la biodiversité le long de l'étang de Robécourt.

Les travaux prévus cet été...

Nous profiterons de la pause estivale pour réhabiliter les peintures et les sols de la garderie. Aussi, le mur de l'enceinte de la cour de récréation des maternelles sera détruit et remplacé.

En lien avec votre commune...

APPEL À CANDIDATURE

REPRÉSENTANT
DE
QUARTIER



Les référents de quartier

Je bouge et j'agis pour mon quartier...

Soyez le lien entre les habitants et les élus de votre commune.

Vos élus travaillent quotidiennement pour l'intérêt général. Pour gagner en efficacité et répondre à des sollicitations de plus en plus nombreuses, nous avons besoin de volontaires.

Envoyez votre candidature en indiquant vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail et votre numéro de téléphone.

Par mail : mairie-doingt@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.22.84.07.43 ou directement à l'accueil de la mairie.

N'hésitez plus, rejoignez nous!

Panneau Pocket

Depuis le mois de mars, votre commune a développé l'application :

«Panneau Pocket » afin de nous permettre de communiquer avec la population en temps réel.

Cet outil est consultable via Tablette, téléphone portable ou ordinateur.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger l'application, contactez la mairie, un élu vous assistera.



SOYEZ
ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application www.panneaupocket.com

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket

Les travaux terminés et en cours...



Création d'un accès en gravier pour permettre aux enfants des écoles d'avoir les pieds au sec en descendant du bus pour aller manger à la cantine.

Dans le courant de cet été, une table de pique-nique, un banc et une poubelle d'hygiène canine seront installés rue des étangs à Flamicourt.

Un second banc ainsi qu'une seconde poubelle d'hygiène canine seront installés sur la place de la mairie. Un troisième banc rue de la scierie et enfin des poubelles devant nos commerces. D'autres tables, bancs et poubelles d'hygiène canine viendront enrichir notre commune tout au long de notre mandat.



Emplacement destiné à recevoir la table de pique-nique

Les achats prévus en 2021

Secrétariat de Mairie:

La dématérialisation des échanges avec la trésorerie et les différentes administrations nécessite de renouveler le parc informatique du secrétariat en s'équipant d'un serveur de sauvegarde et de 3 ordinateurs plus performants. La prestation comprend la fourniture, livraison, installation et paramétrage du matériel pour un montant de 7 062,11€ HT soit 8 474,53€ TTC (TVA 20 %).

Subvention État DETR 40% / 7 062,11€ soit 2 825,00 € Reste à charge pour la Collectivité 5 649,53€.

Ce sera également l'occasion de ré-agencer les locaux.

Les Écoles:

- Remplacement de matériel obsolète, acquisition de 40 tables d'école, 24 chaises de 4 tableaux blancs pour un montant de 3 606,40€ HT soit 4 327,68€ TTC (TVA 20 %).

Subvention État DETR 40% / 3 606,40€ soit 1443,00 €
Reste à charge pour la Collectivité 2 885,12€.

- Réfection de la Clôture du mur de l'école de Flamicourt. 40 mètres pour un montant de 10 939,54€ HT soit 12 033,49€ TTC (TVA 10%) à autofinancer.



Perspective de travaux 2021-2022

Sur la Voirie...



En matière de voirie, les études pour les travaux sont lancées en deux tranches :

- La première tranche concerne le bordurage rue Joliot Curie à Flamicourt, en septembre 2021;
300 mètres pour un coût de **80 794€ HT soit 96953€ TTC** (TVA 20%), avec un financement de la CCHS de **30 577€ S/ le HT**;
- La deuxième tranche, courant 2022, concerne la sécurité et la signalisation horizontale (chicanes).
 - A Flamicourt le prévisionnel s'élève à **19 302€ TTC soit 23 162 € TTC**. Le financement du Département est en attente.
 - A Doingt, des travaux de requalification pour la sécurité Rue Paul Gamant, et d'aménagement sur les abords de la place William POIVRE. Le prévisionnel s'élève à **45 433,77€ HT soit 54520,53€** (TVA 20%). La demande de financement est en attente du département.

Dans les Cimetières...

Au cimetière de Doingt, le columbarium sera doté de nouvelles cases pour répondre à la demande croissante de la population de la commune.

Au cimetière de Flamicourt une allée supplémentaire sera créée en raison de l'augmentation de nouvelles tombes. Une demande de subvention DETR de 40% est à prévoir.

Entretien des trottoirs...

Bon nombre d'entre vous entretiennent régulièrement leurs trottoirs et caniveaux. Nous les remercions de contribuer à l'embellissement de notre commune. Nous comptons sur l'engagement de chacun!



Petit rappel...

Les containers d'ordures ménagères ainsi que les sacs de tri sélectifs doivent être sortis uniquement la veille du ramassage par les éboueurs. Dans un souci d'hygiène et pour la bonne circulation sur les trottoirs, nous vous remercions de les stocker à votre domicile.



La propreté de notre commune est l'affaire de tous !

*Nous vous proposons de nous retrouver dans la cour de l'école de Doingt
le dimanche 5 septembre 2021 à 9h autour d'un café afin d'organiser les équipes.*

Au programme :

Collecte des déchets, embellissement de nos trottoirs et caniveaux..., et ce, dans la joie et la bonne humeur! 🤗

Pensez à prendre votre matériel de désherbage, nous fournissons gants et sacs poubelles.

Nous terminerons cette matinée avec le verre de l'amitié.

Nous comptons sur vous... petits et grands!!!

Inscriptions :

Mairie de Doingt Flamicourt

03.22.84.07.43

Mairie-doingt@wanadoo.fr



Les Commémorations



Cérémonie du
8 mai 1945



Malheureusement, crise sanitaire oblige, les commémorations du 8 mai 1945 se sont déroulées en comité restreint. Nous remercions Lola et Cédric, les enfants de Gaëlle BROHARD, institutrice à l'école de Flamicourt, pour leur participation émouvante.

Les élections



Un grand Merci !!!

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux habitants de la commune, ayant accepté de donner quelques heures de leur temps pour être assesseurs lors des dernières élections régionales et départementales.

Situation exceptionnelle, 2 élections étant prévues le même jour, il nous aura fallu réunir une quarantaine de personnes sur les 2 dimanches pour tenir 2 bureaux de vote à Doingt et 2 bureaux de vote à Flamicourt.

Merci pour votre implication !

Bien vivre ensemble...

Stationnement gênant

Le stationnement est un problème récurrent dans notre village.

Contrôler le stationnement avec discernement permet d'avoir une relation apaisée avec les administrés.

Je suis fréquemment interpellé sur les problèmes liés aux infractions et non-respect du Code de la Route, notamment de stationnement gênant.

Il m'apparaît nécessaire de rappeler les règles de stationnement:

L'article R417-11 du Code de la route stipule... « est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons... »

La cour de cassation a tranché avec sa décision du 20 juin 2017. Elle confirme le stationnement gênant prévu à l'article R417-10 du Code de la Route et rappelle « est considéré comme gênant pour la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement devant une entrée carrossable, qui doit rester libre d'accès aux véhicules de secours ou de sécurité ». Notez aussi qu'un bateau fait partie du domaine de la voie publique.

Il est interdit de se garer devant un portail, lequel portail est par nature une entrée carrossable !

Il est évidemment interdit de se garer devant des bateaux, on évitera de stationner en face des bateaux en gênant les sorties des riverains, même pour le propriétaire de ladite entrée. (article 544 du Code civil).

Selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement (stationnement gênant, très gênant ou dangereux...), vous devez payer une amende forfaitaire de 35 € ou de 135 €. Vous devez payer l'amende dans les 45 jours suivant l'envoi de l'avis de contravention.

Nous demandons que les habitants ayant des garages les utilisent au lieu de laisser leur(s) voiture(s) dans la rue ou sur les trottoirs. Ce petit effort supprimerait une partie des problèmes de stationnement dans le village et serait un gage de sécurité vis-à-vis des risques de vol et de détérioration.

Notre objectif est d'améliorer le stationnement souvent anarchique, sécuriser les entrées et sorties des habitations.

Bien vivre entre voisins...

Selon l'arrêté préfectoral du 4 février 1991 les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, ces travaux doivent s'interrompre entre 20h00 et 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons aussi qu'il est interdit de mettre dans les poubelles ménagères les déchets verts (tonte de gazon, brindilles,...) ou de les déposer sur le domaine public, talus... La déchetterie est à votre disposition gratuitement.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme!!!

Infos diverses

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

DESPRETZ Ménoa
FAUDE Calysta
ROBIN MEHEZ Anaé
DODRE Julyann

DUPREZ Kenzo
TATE Léonie
PATTE Arthur (Fils de Maxime PATTE,
adjoint technique communal)

Pacs

TARGET Kévin et LIEGEOIS Marine
BROUET Jean Baptiste et BICOURT Adeline

Décès

BAUDUIN André
JOSSA Rémi
LEROY Veuve VENET Mireille
LESAGE ANDRE

ROUFAUD Roger
SAROT Gilbert
LEGRAND Frédéric



Cadeaux de naissance offerts par la commune

- un livre de naissance
- Un bavoir brodé par une élue



ANDRE BAUDUIN NOUS A QUITTE



C'est 1995 qu'André et son épouse Nicole sont arrivés dans le village.

André s'est très vite investi dans la vie associative communale : Mémoire de Doingt-Flamicourt, le Comité des fêtes de Doingt, le Foyer rural, Bien Vivre à Doingt-Flamicourt, Jeudi Loisirs. Toujours secondé par Nicole, on peut dire qu'il était un « pilier » de la vie culturelle de notre commune.

Cependant c'est surtout à l'association « Mémoire » (dont il fut le président pendant 17 ans) qu'il donnera la mesure de ses talents d'historien et de chercheur actif, passionné et opiniâtre. Pierre angulaire essentielle de la réalisation de l'ouvrage *Doingt-Flamicourt sur les traces de son passé*, paru en 2004, il fut l'initiateur de plusieurs chapitres.

C'est lui aussi qui eut l'idée de retranscrire, d'annoter, d'illustrer et de publier les *Ephémérides religieuses de Péronne*, de l'abbé Turquet, sous le titre *Péronne sur les traces de son passé*, publié en 2011.

Ses recherches amenèrent aussi l'association à monter d'ambitieux projets (restauration de tombes, identification de pilotes britanniques de la Seconde Guerre Mondiale, restauration de la fresque La Bonne Mort par exemple), à présenter au public de belles expositions (histoire du village, des écoles, les prisonniers de guerre, les déportés, la betterave...) ou encore à faire découvrir le menhir et la Via Francigena.

Par ailleurs, André s'était beaucoup investi dans la recherche généalogique et avait aidé nombre de familles à retrouver leurs ancêtres. Il avait aussi beaucoup travaillé sur l'histoire des moulins de la Cologne.

Il n'y avait pas que cela : André et Nicole, toujours dans le cadre de l'association « Mémoire » et avec son soutien matériel et logistique avaient également initié le repas « andouille chaude » annuel. Repas dansant bien entendu, au terme duquel les participants repartaient repus et ravis, se promettant de revenir l'année suivante.

Nous ne le remercierons jamais assez du travail qu'il a réalisé.

MEMOIRE DE DOINGT-FLAMICOURT

Une opposition à votre écoute

Voici déjà une année écoulée depuis les élections municipales ! Dans le bulletin de décembre, nous regrettons d'être tenus en marge de la vie du conseil, contrairement aux intentions annoncées dans le programme de la majorité.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

- Aucune commission ne s'est réunie pendant presque un an. Ce printemps, nous avons été associés à la commission de renouvellement du contrat de l'eau. La commission des travaux s'est réunie pour la première fois ce lundi 7 juin. Cependant les autres commissions comme les commissions finances, communication-journal et animation-culture ne se sont pas encore réunies.

- Le règlement intérieur est un document important dans les communes de plus de 1000 habitants. Il définit les modalités de dialogue au sein du Conseil municipal entre majorité et opposition. En séance de conseil, le maire et ses adjoints ont refusé que nous présentions nos amendements à tout le conseil et ainsi d'en débattre. Cette pratique est clairement contraire à la législation car elle bafoue les droits d'expression inhérents à la fonction de conseiller municipal.

Qu'en est-il de la gestion de la commune ?

Lors du vote du compte administratif, nous nous sommes abstenus faute d'informations suffisantes sur certaines dépenses, parmi lesquelles l'augmentation significative de l'enveloppe « indemnités maire et adjoints ». Par ailleurs nous sommes en attente de projets qui contribueront au développement de notre commune. Nous constatons que la sécurité et l'embellissement de la commune sont la priorité de la majorité. Néanmoins la commune doit répondre à d'autres défis comme l'avenir de nos enfants ou la construction de logements adaptés aux personnes âgées. Dans un document d'orientation de la mairie, nous avons apprécié que la rénovation des écoles soit mise en avant. Cependant, nous regrettons que le lancement des études soit repoussé à fin 2023... Nous proposons que le projet d'évolution de notre école soit réfléchi et partagé par le conseil, la population et les communes environnantes dès maintenant.

Sachez qu'en tant qu'élus du conseil, nous serons une force de propositions toujours à votre écoute pour faire avancer notre Commune et la Communauté de Communes.

Stéphanie GUITTET, Francis LELIEUR, Hubert BOIZARD

Un peu d'histoire...

Les Jardins maraîchers ou « Hardines »

Article inédit de René LAVALARD

Extrait de « DOINGT-FLAMICOURT Sur les traces de son passé »

Le nom de « hardine » est tout à fait local et ne s'entend que dans l'Est du département de la Somme. Comme son cousin l'hortillonnage dans la région d'Amiens, il vient du nom latin « hortus » qui signifie jardin. En espagnol, jardin se dit « huerto ».

Qu'est ce qu'une hardine?

C'est le résultat de l'action menée par des générations de jardiniers-maraîchers pour domestiquer un milieu plutôt hostile (le marais) et en tirer profit.

Une hardine est un jardin situé au sein d'un marais.

En 1873 déjà, les légumes frais des hardines de Doingt-Flamicourt étaient expédiés à Paris grâce à la ligne de chemin de fer de Saint-Just à Cambrai qui passait par la gare de Péronne-Flamicourt. Faut-il voir, d'ailleurs, dans l'implantation de la gare à Flamicourt, annexe communale de Doingt, aux dépens de la « chapelette », l'influence des nombreux jardiniers-maraîchers?

A cette époque, les cultures maraîchères, de grande fertilité, occupent une aire non négligeable de terre noire. Depuis Doingt jusque l'espace situé entre les Remparts du faubourg de Bretagne et Flamicourt, les hardines faisaient vivre un grand nombre de personnes. On y cultivait essentiellement les légumes. Une spécialité demeure, le « navet de Péronne », connu chez les professionnels sous le nom de « navet de Montesson ».

La richesse de la terre est sans contexte due à l'eau, omniprésente. La Cologne, affluent de la Somme, traverse une zone marécageuse depuis Tincourt et, du même coup, « draine » une terre noire égale en qualité à du terreau.

En 1909, il y avait 19 familles de jardiniers-maraîchers à Doingt-Flamicourt. En 1931, on en comptait encore 10, en 1946, il en restait 6.



Karl, retraité, habite notre commune depuis 15 ans. Marié à Bénédicte, ils sont parents d'une fille et grands parents de 3 petits enfants. Karl s'adonne à diverses activités pour occuper ses journées. Pêcheur, bricoleur, cycliste et jardinier amateur depuis 6 ans. Le jardin est un retour aux sources pour Karl, souvenir de son jeune temps où il jardinait en famille. De mai à octobre, durant 1 à 2h tous les 2 jours, voir plus en fonction de la météo, il retourne la terre, bêche, sème, arrose...« Tout pousse dans les hardines ! » asperges, topinambour, radis, salades, betteraves rouges... mais également arbres fruitiers, tels que pommier, prunier, poirier, cassissier, groseillier, framboisier...

Tout bon jardinier a besoin d'une cuisinière de talent. Une fois les fruits et légumes récoltés, c'est Madame qui entre en scène. Epluchage, cuisson, mise en bocaux, confection de sauces et confitures... comme le souligne notre maraîcher, c'est beaucoup de travail !

Et c'est ainsi que toute l'année, la famille et les amis peuvent se régaler du travail de Karl et Bénédicte.

Un grand merci à Karl pour cet échange enrichissant !

Pour le plaisir...

La tarte Picarde de Françoise notre voisine de Doingt



Ingrédients

Pâte : Préparation 10 mns

8 cuillères à soupe de farine

2 oeufs entiers

5 cuillères à soupe de sucre

5 cuillères à soupe de lait

5 cuillères à soupe d'huile

1 paquet de levure chimique

Crème : Préparation 5 mns

80 gr de beurre fondu

1 œuf entier

4 cuillères à soupe de sucre

1 sachet de sucre vanillé



Recette

- ⇒ Faire la pâte en mélangeant tous les ingrédients
- ⇒ Beurrer une tourtière de 26 cms
- ⇒ Y verser la pâte et l'étaler
- ⇒ Couper 3 pommes en lamelles et les mettre dessus
- ⇒ Cuire à moitié et verser la crème dessus (10 à 15 mns)
- ⇒ Continuer la cuisson jusqu'à ce que le dessus soit doré (15 mns)



Bonne dégustation !



Merci à Françoise pour son chaleureux accueil. Nous nous sommes régalés avec cette tarte à la portée de tous les cuisiniers...

A vos fourneaux!!!

Vous souhaitez partager avec nous une de vos spécialités ? Rapprochez vous de la mairie, nous serons heureux de venir chez vous avec tous les ingrédients nécessaires à sa conception!!

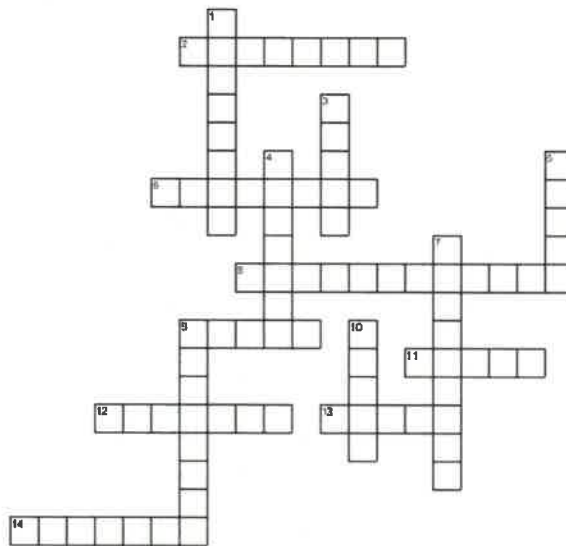
Pour la détente...

SPÉCIAL RACES DE CHIENS

E	U	Q	A	R	B	P	R	E	T	R	I	E	V	E	R	I
S	S	R	K	M	U	D	I	B	G	R	E	B	N	O	E	L
C	D	E	I	M	A	L	I	N	O	I	S	I	C	P	L	B
H	A	T	T	N	O	T	O	C	S	U	T	I	R	B	A	L
N	L	N	A	T	O	R	I	W	N	C	V	A	O	R	D	L
A	M	I	I	S	E	E	C	N	E	O	H	I	B	T	E	Z
U	A	O	A	C	A	R	L	I	N	S	H	E	E	V	R	T
Z	T	P	U	T	H	E	U	G	O	D	T	C	R	R	I	I
E	I	A	D	O	B	E	R	M	A	N	K	I	I	K	A	P
R	E	G	R	E	B	O	X	E	R	E	E	E	E	B	R	S
B	N	R	O	D	A	R	B	A	L	R	B	R	I	A	R	D

- | | |
|-----------|-----------|
| AIREDALE | LABRADOR |
| AKITA | LABRIT |
| BARBET | LEONBERG |
| BEAGLE | LÉVRIER |
| BEAUCERON | MALINOIS |
| BERGER | MÂTIN |
| BICHON | MUDI |
| BOBTAIL | PINSCHER |
| BOUVIER | POINTER |
| BOXER | RETRIEVER |
| BRAQUE | SCHNAUZER |
| BRIARD | SETTER |
| CANICHE | SHARPEÏ |
| CARLIN | SPITZ |
| COTON | TECKEL |
| DALMATIEN | TERRIER |
| DOBERMAN | TOSA |
| DOGUE | WESTIE |

5	3			7					
6			1	9	5				
	9	8						6	
8				6					3
4			8		3				1
7				2					6
	6					2	8		
			4	1	9				5
				8				7	9



Mots croisés de l'été

- 1 - importante élévation de terrain
- 2 - parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement
- 3 - cesser son activité
- 4 - type de logement extérieur
- 5 - faite de sable ou de pierres
- 6 - maison de camping et de plage
- 7 - longue promenade
- 8 - un lieu de plaisance
- 9 - passage obligé sur l'autoroute
- 10 - moment convivial avant de manger
- 11 - 2 jours et demi par mois
- 12 - destiné à protéger du soleil
- 13 - avant à vapeur
- 14 - lieu pour réunir des enfants pour un séjour de vacances

A vos stylos!!!



Bonnes vacances !



MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT
4 Place William Poivre – 80200 DOINGT-FLAMICOURT
Tél : 03 22 84 07 43 Fax : 03 22 83 02 55